

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 5

Artikel: Barbelés et miradors
Autor: Boissier, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pierre Boissier nous avait un jour promis d'écrire quelques pages tout exprès pour notre journal: «à l'occasion, au vu de l'actualité».

«Bien sûr, rien ne presse, on se retéléphona!

«A bientôt!»

«Au revoir!»

Nous croyions avoir tout le temps d'y penser...

L'article qui suit n'a donc pas été écrit «tout exprès» pour «La Croix-Rouge suisse». Il est repris de la Revue «CICR-Aspects» du 1er septembre 1971, avec l'aimable autorisation de laquelle nous le reproduisons à l'intention particulière de nos lecteurs.

La Rédaction

Barbelés et miradors

Pierre Boissier

Drôle d'avion. La plupart des sièges ont été enlevés pour faire place à des caisses: plasma sanguin, antibiotiques, pansements, lait en poudre. Et puis, qui sait, on ramènera peut-être des blessés. Les plus gravement atteints pourront voyager couchés.

Sitôt après le décollage de Cointrin, le délégué aperçoit un bâtiment blanc surmonté d'un drapeau à croix rouge: le CICR. La quatrième fenêtre à gauche, c'est son bureau quitté en coup de vent, il y a moins d'une heure. Visa, vaccins, valise. Tout a été trop vite. Comme toujours.

Sur un tas de brancards, cette valise a maintenant quelque chose de comiquement incongru avec ses airs de vacances. Mais, à l'intérieur, le service des délégations a fait mettre une trousse de premiers secours, les Conventions de Genève et une grosse bougie. «Là-bas, ça pourra vous servir», lui a-t-on dit d'un ton patelin.

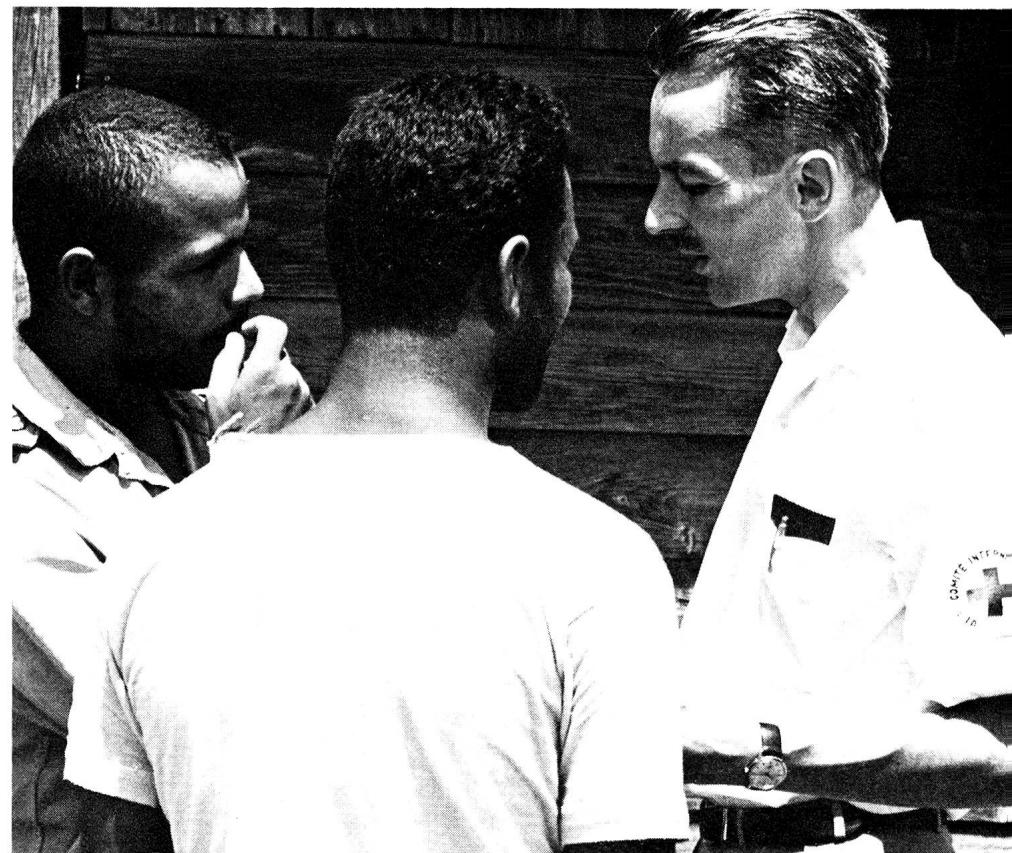
Là-bas, c'est la guerre.

A l'arrivée, l'accueil a été bref. «Demain, tu commences les visites de camps, lui a dit le chef de la délégation suroccupé; voilà une permission signée du ministre de la guerre. On peut visiter tous les prisonniers de guerre; les internés civils et les prisons, ça viendra après. Allez, fonce.»

Fichu métier. Pendant la nuit, la capitale a été bombardée par l'aviation ennemie. Pas moyen de fermer l'œil. Trouver une voiture, la faire peindre en blanc avec des croix rouges sur le toit et les côtés, acheter des jerrycans et de l'essence, a été fait en un temps record malgré les complications inévitables en temps de guerre. En route.

Comme de juste, les camps sont au diable vert et ne figurent pas sur la carte. Personne n'aime les camps. Les habitants de la région se taisent, donnent des indications embarrassées. Enfin, voici dans le lointain la ligne grêle des barbelés et des miradors. Le moment est venu d'ouvrir l'œil.

Le camp est-il dans une région insalubre? Est-il proche d'une installation militaire? Le délégué doit le savoir.



M. Pierre Boissier, s'entretenant librement avec des prisonniers de guerre. Il effectua en effet de nombreuses missions sur le terrain, missions souvent difficiles qu'il a menées avec une intelligence, un sens de l'humain et un courage exemplaires.

Photo J. Mohr/CICR

A l'entrée, quelques soldats maussades:

«Halte! Que voulez-vous?

- Voir le commandant.
- Pourquoi?
- Voilà mon autorisation.
- Bon, attendez.»

A l'intérieur de la guérite, le chef de poste tourne la manivelle d'un téléphone de campagne. Des grésillements, apparemment positifs, lui répondent. «Allez jusqu'au bout de l'allée centrale, baraque A». Le délégué a déjà visité bien des camps. Mais chaque fois, cette marche de quelques centaines de

mètres lui noue un peu l'estomac. Il connaît ses droits, énumérés avec précision dans la Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre. Mais que valent ici ces alinéas?

A sa droite et à sa gauche, des prisonniers sans expression font mine de ne pas le voir. Mais il le sait: s'il se retourne brusquement, il verrait leurs regards braqués sur lui, anxiens. «Que vient faire ce civil?» «Que signifie ce brassard à croix rouge?» Le délégué n'aura probablement jamais l'occasion de le leur expliquer. Mais il faudra

que, tout à l'heure, quelque chose dans son attitude, sa voix, son geste, leur fasse comprendre qu'il est en dehors de la mêlée, qu'il vient du monde presque oublié de la paix, et qu'il va travailler, opiniâtrement, à leur mieux-être.

On ne peut pas être impoli avec quelqu'un qui a une lettre du ministre dans sa poche. Mais derrière sa table, le commandant montre fort peu d'enthousiasme. Militaire, il déteste les inspections. Et pourquoi diable vient-on se préoccuper de ceux qui sont les ennemis de son pays ? Là, il faut expliquer, vite et bien.

Quand le commandant a compris que le délégué vient partager ses problèmes ; quand il a accepté une cigarette et qu'il commence à pester contre l'administration qui attend de lui qu'il nourrisse ses prisonniers avec quatre-vingt-six centimes par homme et par jour, l'affaire est bien partie. La visite peut commencer.

La visite de camp est un métier, une technique. Car ce brave bougre de commandant n'est pas un enfant de chœur. Averti, le plus souvent, de la venue du délégué, il a procédé, plus ou moins habilement, à quelques camouflages. C'est le jeu. Mais il arrive aussi – plus rarement qu'on ne le croit – que cet homme soit un monstre, aussi capable de torture que de dissimulation. Le délégué a reçu une formation qui doit lui permettre de flairer le piège et de passer au travers de ces faux-semblants. Mais, en la matière, le silence est d'or.

Suivi du commandant, de l'homme de confiance élu par les prisonniers et de quelques autres personnages qui forment la queue de la comète, le délégué parcourt le camp. Il y passera de longues heures, souvent des jours entiers. L'idéal : tout voir et comprendre.

D'une baraque à l'autre, ce sont les mêmes questions : « Combien êtes-vous là-dedans ? » « Où lavez-vous votre linge ? » « Pouvez-vous écrire à vos familles ? » « Combien de fois par mois ? » « Recevez-vous des lettres ? » « Quelle est la durée de la censure ? » La solde, les

effets personnels, la discipline, l'hygiène, la nourriture, les poux, le tabac : la liste est interminable des points qui, tous, touchent à la vie même du prisonnier.

Ici, les captifs sont amorphes et comme désintéressés de leur propre sort ; là, ils se jettent sur le délégué à demi-étouffé, en vociférant tous à la fois. Le moral est bon ou la colère gronde.

Cuisine, infirmerie, cachot, terrain de sport (s'il y en a), tout y passe. Quelques tombes, aussi parfois. Le délégué couvre des pages et des pages de notes ; le rapport à Genève doit être précis. Les baraqués ont tant de mètres de long, tant de mètres de large. Pour cent cinquante hommes, c'est trop peu surtout que les fenêtres, au nombre de dix, sont petites. La nuit, ça doit être irrespirable. Mais le camp recèle d'autres profondeurs presque insondables. Il est pareil à un étang. La surface demeure immobile mais l'eau, noire, ne laisse rien deviner de la vie, qui s'y cache.

L'homosexualité se répand en larges traînées mauvaises. Des partis se forment et s'affrontent sourdement. Des autorités occultes se constituent, puis disparaissent. Il y a des morts qu'aucune enquête n'expliquera. On ourdit d'obscurs complots, on agite toutes les chimères de l'évasion.

De tout cela, le délégué ne saura rien. Quelques bribes seulement feront surface pendant la dernière phase de la visite : les entretiens sans témoin. En un lieu écarté, des dizaines, des centaines de prisonniers feront part au délégué de leurs problèmes et de leurs drames personnels ou collectifs.

Des heures encore d'attention soutenue, de patience (la même histoire revient cent fois) et de sympathie renouvelée. Crotté, poussiéreux, fourbu, le délégué regagne sa voiture, consulte la carte, repart. Que laisse-t-il derrière lui ? Une grande espérance suivie, presque toujours, d'une désillusion plus grande encore.

Il lui faudra quinze jours, un mois, avant de terminer sa « tournée de camps ». C'est alors seulement que, se fondant sur des données

d'ensemble et des recouplements sûrs, la délégation pourra se mettre à agir.

Le résultat sera largement positif. Ayant tiré les sonnettes des Affaires étrangères, de la Guerre, des Finances et du Président d'une Commission parlementaire, on est parvenu, en six semaines, à faire débloquer un crédit de dix centimes supplémentaires par prisonnier et par jour : un bon quignon de pain en plus. Le commandant du camp VI a reçu un blâme. Le sergent du détachement de travail 23 est aux arrêts de rigueur : son successeur sait ce qu'il en coûte de se faire obéir à coups de cravache. Trois nouveaux fonctionnaires ont été engagés au bureau de la censure qui sera plus expéditive. Deux cent cinquante prisonniers en mauvaise santé ont été rapatriés et échangés contre un nombre égal de prisonniers aux mains de l'armée adverse. Pour ménager un bref *cessez-le-feu* et faire passer ces deux convois au travers de la ligne de front, il a fallu de délicates négociations menées parallèlement avec les deux belligérants. Un cabinet dentaire complet, don d'une Société de la Croix-Rouge des antipodes, s'est fourvoyé dans un entrepôt du port mais sera installé sous peu au camp III.

Au camp, la vie continue, en dehors du temps. Personne n'a établi de relation de cause à effet entre ces améliorations et la visite du délégué. « Tu parles qu'il a une belle vie. Feignant ! Quand il reviendra, on lui dira ce qu'on pense de la Croix-Rouge. » « Comment veux-tu qu'ils comprennent ? » dira le chef de la délégation au délégué crotté, poussiéreux et fourbu. « Le moment est venu de faire une nouvelle série de visites. L'hiver approche, il faut savoir ce qui a été prévu en fait de vêtements chauds et pour le chauffage des baraqués. Au besoin, on demandera des couvertures à Genève. Cette fois, tu seras accompagné d'un médecin et vous mettrez l'accent sur l'état sanitaire des prisonniers et sur les infirmeries. Vous verrez aussi les hôpitaux où se trouvent les prisonniers gravement malades. Allez, fonce toujours. »